



TDRs pour la création d'un réseau de relais communautaires (bénévolat)

Présentation des partenaires du projet :

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), fondée en 1951, est la principale organisation intergouvernementale dédiée à la promotion d'une migration humaine et ordonnée. Avec 175 États membres et des bureaux dans plus de 100 pays, elle travaille en collaboration avec divers partenaires pour fournir des services et des conseils aux gouvernements et aux migrant(e)s. Les domaines d'intervention de l'OIM incluent la migration et le développement, la facilitation et la réglementation des migrations, ainsi que la gestion des migrations forcées. Ses activités englobent la promotion du droit international de la migration, la protection des droits des migrant(e)s, la santé et la dimension sexospécifique de la migration. Le Bureau de l'OIM en Tunisie, établi en 2001, met en œuvre des programmes variés en coopération avec le gouvernement tunisien, notamment dans les domaines du co-développement, de la migration de travail, du dialogue sur la migration et de la protection des migrant(e)s contre la traite.

L'Institut Arabe des Droits de l'Homme (IADH) est une organisation non gouvernementale régionale indépendante basée en Tunisie. Elle a été fondée en 1989 à l'initiative de l'Organisation Arabe des Droits de l'Homme, de l'Union des Avocats Arabes et de la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme et avec le soutien du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme.

L'Institut Arabe des Droits de l'Homme a pour objectif de promouvoir une culture des droits de l'Homme, telle que consacrée par la Déclaration universelle des droits de l'Homme et les conventions internationales, et de renforcer les valeurs de démocratie et de citoyenneté dans la région arabe.

Présentation du projet :

L'OIM vise, avec l'appui de l'IADH, à promouvoir ses services et ses projets auprès des migrant(e)s en s'appuyant sur le soutien des relais communautaires. Ces relais jouent un rôle essentiel en facilitant la communication et en établissant des liens directs avec les communautés migrantes, aidant ainsi à sensibiliser aux initiatives de l'OIM et à fournir un soutien pratique là où il est nécessaire. Grâce à cette collaboration étroite avec les relais communautaires, l'OIM renforce son engagement à répondre aux besoins des migrant(e)s et à promouvoir une migration humaine et ordonnée pour le bénéfice de tous. Ils orientent également les personnes vers les services de l'OIM, assurant ainsi un accès efficace aux ressources et aux programmes adaptés à leurs besoins spécifiques.



Dans cette vision, les partenaires travaillent ensemble pour mettre en place un réseau de relais communautaires qui assumeront les missions suivantes :

1. Renforcer les compétences des acteurs impliqués dans la protection des migrant(e)s ;
2. Renforcer les mécanismes de protection en faveur des migrant(e)s vulnérables ;
3. Contribuer à l'autonomisation des personnes migrantes.

Contexte et objectifs du programme de relais communautaires :

Le programme est un moyen essentiel visant à assurer la mobilisation et la participation des communautés à la conception et à la mise en œuvre des efforts d'intervention, en fournissant un retour d'information continu sur les situations des communautés des migrant(e)s nécessitant une protection.

Rôle des relais communautaires :

- Établir un dialogue informel et des lignes de communication avec les communautés de migrant(e)s afin de mieux comprendre les besoins et les préoccupations des différents groupes.
- Identifier et suggérer des solutions communautaires aux risques et aux besoins.
- Aider les partenaires du projet à diffuser des informations sur les services disponibles et leurs prestataires, sur les droits et les devoirs des migrant(e)s.
- Promouvoir et soutenir la mobilisation communautaire pour l'organisation d'événements sociaux, culturels et récréatifs au sein des communautés des bénévoles.
- Aider les partenaires à organiser des discussions de groupe et des sessions de sensibilisation avec des personnes de différents groupes d'âge, genre, orientations sexuelles, nationalités.
- Construire des réseaux avec d'autres bénévoles dans d'autres secteurs pour faciliter les solutions et les réponses.
- Identifier et signaler aux partenaires les cas à haut risque ou en situation d'extrême vulnérabilité, qui nécessitent un soutien ou une assistance d'urgence.

Avantages de ce programme :

Les bénévoles de ce programme bénéficieront d'une formation sur les techniques d'intervention des relais communautaires. Ils/elles seront suivi(e)s et orienté(e)s par l'équipe du projet afin de développer des compétences techniques, sociales et en communication.

Profil demandé :



- Démontrer le désir et une volonté de bénévolat pour soutenir les migrant(e)s en Tunisie.
- S’engager à travailler avec les communautés dans le respect de la dignité des plus vulnérables et des normes humanitaires et juridiques internationales.
- Maintenir la confidentialité des informations sensibles obtenues au cours des activités de bénévolat.
- Traiter les migrant(e)s et les membres des communautés d’accueil de manière égale et sans discrimination, conformément aux principes et aux normes internationales.
- Communiquer avec les points focaux du projet et de les rencontrer si nécessaire sur une base régulière.
- Participer à des réunions et formations avec les partenaires du projet.

Critères d’éligibilité :

Un relais communautaire (RC) est une personne chargée de la sensibilisation communautaire et sera identifiée sur la base des critères d’éligibilité suivants :

- Être âgé de plus de 18 ans
- Être un membre actif de sa communauté, engagé dans une forme de soutien communautaire.
- Avoir une bonne aptitude à la communication orale et écrite
- Avoir une capacité à mener une analyse de la situation et une évaluation des besoins.
- Avoir une compétence en matière de planification et d’organisation : capacité à établir des priorités et à planifier des tâches, à répondre à des demandes concurrentes et à travailler sous la pression de délais fréquents, multiples et serrés.
- Avoir une capacité à travailler dans un environnement multiculturel avec sensibilité et respect de la diversité.

Comment postuler :

Envoyez un mail à aihr.iadh@gmail.com et rania1trimech@gmail.com avec objet « **bénévole relais communautaire** » en incluant les documents suivants au format PDF :

1. CV mis à jour (PDF) en français.
2. Lettre de motivation (PDF) en français.

Remarque : Le dernier délai pour accepter les candidatures est le **31 mars 2024**.



Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération. Il est prévu que seuls les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.